

En bref :

- [Point météo](#)
- [Maïs : point sur les vols de pyrales et de sésamies](#)
- [Sécheresse et canicule : impact sur les maïs](#)
- [Colza : bien préparer son implantation](#)
- [Les faux-semis : c'est en septembre](#)
- [SOLAG : tassement du sol](#)

Point météo

Pluviométrie et températures de juin et juillet 2022 relevées dans différentes villes du Maine-et-Loire (sources : Weather Measures)

	Pluviométrie (mm)								Températures moyennes (°C)							
	Juin				Juillet				Juin				Juillet			
	D1	D2	D3	TOTAL	D1	D2	D3	TOTAL	D1	D2	D3	MOY.	D1	D2	D3	MOY.
Angrie	15,2	6,3	11,3	32,8	0,3	0,3	5,3	5,9	17,5	21,4	17,1	18,7	19,3	24,8	21,9	22,0
Beaucouzé	16,7	9,0	19,1	44,8	0,0	10,3	6,7	17,0	18,0	22,3	17,7	19,3	19,9	23,6	22,4	22,0
Cholet	56,3	3,5	16,9	76,7	0,0	10,2	6,7	16,9	18,2	23,9	17,4	19,8	20,6	26,1	22,4	23,0
Doué la Fontaine	28,3	2,7	19,0	50,0	0,0	6,8	0,4	7,2	18,4	23,2	17,8	19,8	20,3	25,6	22,8	22,9
Montreuil sur Loir	17,1	5,3	41,2	63,6	0,1	8,5	6,2	14,8	18,1	22,6	17,6	19,4	19,8	25,7	22,1	22,5
St Martin de la Place	35,4	9,8	38,9	83,3	0,0	7,9	1,2	9,1	18,6	22,8	17,9	19,8	20,0	25,0	22,6	22,5
St Mathurin	23,5	1,6	21,8	46,9	0,2	8,2	9,4	17,8	18,6	22,6	18,0	19,7	20,1	25,3	22,2	22,5
Beaucouzé (moyenne 1980-2010)	-	-	-	43,2	-	-	-	52,1	-	-	-	17,7	-	-	-	19,8

Maïs : point sur les vols de pyrales

🌐 Stades de développement

Les parcelles de maïs sont actuellement de entre les stades **panicule étalée et grain laiteux**.

🌐 Point sur les vols de pyrales



Dans le département, le nombre de pyrales piégées reste relativement faible.

Des perforations en « coup de fusils » ont été observées sur plusieurs parcelles du réseau. Ces perforations sont le signe qu'une larve a percé les feuilles encore enroulées pour rejoindre la tige.



🌐 Point sur les sésamies

Les captures de sésamies sont elles faibles dans le département bien que le deuxième vol se poursuit dans le sud de la région. **Depuis ces 4 dernières années, ce ravageur remonte vers le Nord de la région**. Bien que la pression reste faible, l'installation de ce ravageur progresse.

Sécheresse et canicule : impact sur les maïs

Malgré un mois de juin avec des précipitations relativement élevées, la sécheresse prolongée de juillet a provoqué des effets néfastes sur les cultures de printemps aggravés par la canicule qui a suivi.

Ces conditions météorologiques ont provoqué un développement très rapide des maïs avec des floraisons en avance de 10 à 15 jours selon les secteurs. **Les floraisons femelles ont été observées dès fin juin pour les situations les plus précoces**, et entre le 7 et le 14 juillet pour les semis de fin avril.

🌐 Impact des stress hydriques et thermiques

L'enroulement des feuilles, première manifestation du stress est spectaculaire mais est un mécanisme de protection du maïs pour limiter l'évapotranspiration. Ce phénomène est réversible lorsque les conditions climatiques deviennent plus propices, il diminue cependant l'activité photosynthétique de la plante (d'où l'impact sur le rendement biomasse).

Mais ce sont surtout **les défauts de fécondation ou l'avortement des jeunes grains** qui sont à craindre sous le double effet de la sécheresse et des fortes chaleurs. En effet, les ovules sont particulièrement sensibles à ces conditions extrêmes, et la viabilité du pollen est également réduite (source : Arvalis—Institut du Végétal).



Parcelle de maïs desséchés
(Source : CAPDL)

Un fort **stress hydrique avant floraison** peut bloquer la plante dans l'enchaînement des stades et l'apparition de la floraison. Il peut limiter la croissance de l'appareil végétatif, accélérer le dessèchement des feuilles (y compris avec des brûlures) et, dans les cas extrêmes, entraîner la mort de la plante.

Un manque d'eau à la floraison ou dans les trois semaines qui suivent, limitera le nombre de grains viables, le plus souvent par avortement de grains nouvellement formés. Un manque d'eau au cours du remplissage des grains (après le SLAG) diminuera leur remplissage et pourra entraîner un dessèchement précoce de la partie « tige + feuilles », ce qui limitera le rendement et accélèrera la maturité.

🌐 Des ensilages précoces?

Les maïs continuent leur croissance à un rythme moyen d'une feuille émise tous les 3-4 jours. **Il faut 45°C base 6°C cumulés pour qu'un maïs émette une feuille.**

Cette année comme 2019 et 2020, les ensilages risquent d'être précoces et démarquer dès le mois d'août.

Arvalis – Institut du Végétal dévoile une nouvelle carte avec ses prévisions de la **date de début des ensilages de maïs 2022**. Après celle publiée en début de mois, cette nouvelle carte ajuste par région la période possible de début des chantiers. Premier constat, la canicule et la sécheresse renforcent la précocité de l'année 2022.

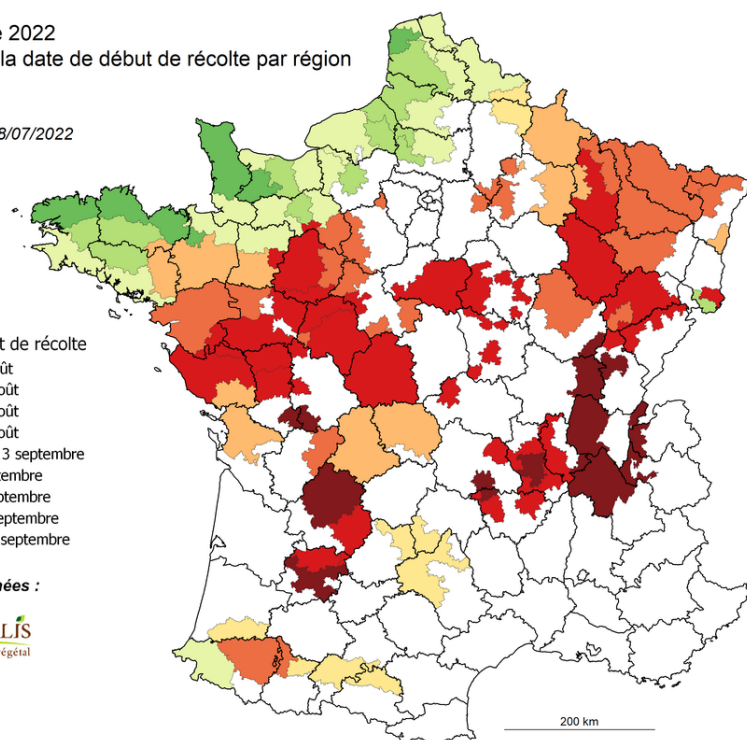
Mais Fourrage 2022
Estimation de la date de début de récolte par région
Médiane

Carte établie le 18/07/2022

Période de début de récolte

- avant le 15 août
- du 15 au 19 août
- du 20 au 24 août
- du 25 au 29 août
- du 30 août au 3 septembre
- du 4 au 8 septembre
- du 9 au 13 septembre
- du 14 au 18 septembre
- au delà du 18 septembre

Source des données :



Colza : bien préparer son implantation

L'implantation du colza a de nombreux avantages. Dans les rotations céréalières, le colza permet de **rompre le cycle des maladies** (piétin verse, piétin échaudage, fusariose) par la production de composés toxiques pour de nombreux pathogènes. Le colza **améliore la teneur en matière organique du sol** et **valorise les apports organiques de fin d'été** réduisant ainsi le risque de lessivage hivernal (*Source : Terres Inovia*).

Choix variétal

Les principaux critères de choix variétal en colza s'associent aux bonnes règles de conduite agronomique.

- **Le niveau de sensibilité au phoma** par la performance génétique est à mettre en critère n°1 dans le choix variétal. Privilégiez les variétés TPS (Très peu sensible) phoma.
- **Le risque de verse** est lié à la densité, à la disponibilité en azote et à la sensibilité de la variété. Le choix d'une variété TPS est primordial dans les situations à risque (sols profonds, forte disponibilité en azote), sans négliger le raisonnement de la densité de semis.
- De même, **le risque élongation automnale** se maîtrise par une bonne gestion de la densité et par la sensibilité variétale. Pour se prémunir des dégâts liés au gel dans les situations à risque (semis précoce, forte disponibilité de l'azote dans le sol), privilégiez des variétés à faible sensibilité à l'élongation.

Vous pouvez également faire votre choix de variété selon vos objectifs grâce l'outil MyVar développé par Terres Inovia : <http://www.myvar.fr/>

Semis et implantation

La période optimale de semis pour tirer partie de ces atouts s'étale du 20 août au 05 septembre. Les objectifs sont multiples et doivent permettre :

- ⇒ d'obtenir des colzas vigoureux et moins sensibles aux attaques des ravageurs d'automne (altises et limaces),
- ⇒ d'obtenir un pivot d'au moins 15 cm à l'entrée de l'hiver,
- ⇒ d'atteindre le stade optimal d'entrée d'hiver de 8 feuilles.

Densité de semis : au semoir à céréales, le peuplement moyen sortie-hiver est de 40 plantes/m² pour les lignées et 20-30 plantes/m² pour les hybrides. Grâce à ses capacités de ramification, le colza est une culture qui valorise bien les peuplements clairs, de l'ordre de 30 plantes/m². Pour un semoir monograine, il faut viser 15 plantes par mètre linéaire soit 40 à 45 gr/m² semées.

Attention à contrôler la densité surtout dans les situations avec effluents d'élevage afin d'éviter des problèmes d'élongation.

Limitation du risque méligèthes : mélanger au semis à la variété principale 5 à 10 % d'une variété à floraison très précoce (ex : ES Alicia, Troubadour) pour attirer les méligèthes. Ils visiteront prioritairement les fleurs ouvertes des plantes précoces (plantes pièges).

Cette méthode agronomique facile à mettre en œuvre sécurise les parcelles vis-à-vis du risque méligèthe, mais n'affranchit pas d'observations régulières à la parcelle notamment en cas de pression forte.

Profondeur de semis : en condition optimale de fraîcheur, la profondeur de semis optimale est de 2 à 3 cm.

Fertilisation

Un apport d'effluents avant le semis favorisera la croissance des colzas à l'automne. Un colza bien implanté et bien nourri sera capable de fortement concurrencer les adventices à l'automne.

Les faux-semis : c'est en septembre

L'objectif d'un faux-semis est de lever la dormance des espèces indésirables pour une meilleure gestion de la culture suivante. Cela nécessite de bien connaître la flore de ses parcelles et de ne pas réaliser un faux-semis à l'aveugle.

Les périodes de levées des adventices sont propres à chaque espèce. En effet, si votre objectif est de gérer les repousses de céréales/colza ou problématique brome alors une intervention rapide sera possible. Pour les autres flores comme le vulpin/ray-grass/gaillet/géranium/... une intervention en septembre sera possible.

Un faux-semis se réalise par un travail superficiel du sol sur une profondeur maximale de 10 cm (au moins pour le 1^{er} passage). Il s'agit d'établir un bon contact terre-graine. S'il y a un 2^{ème} passage, il devra être plus superficiel afin de laisser les graines en profondeur en dormance (manque de lumière).

Dans la mesure du possible, il est préférable de stimuler le sol par le biologique plutôt que par le mécanique.

Période de levée de quelques adventices après une récolte d'été

	Sitôt la moisson	Début septembre	Fin septembre Début octobre	Fin octobre
Repousses céréales				
Repousses colza				
Brôme stérile				
autres Bromes				
Ray grass				
Géranium				
Vulpin				
Gaillet gratteron				
Agrostis				
Matricaires				
Véronique				
Pensées				

source: Ecophytopic

SOLAG : Tassement du sol

Retrouvez le dernier bulletin SOLAG (Sol et Agronomie) sur notre site internet [en cliquant ici](#).



= Techniques alternatives



= Absence de techniques alternatives

Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent.

Base d'observations sur des parcelles situées en Maine-et-Loire et utilisation des observations du Bulletin de Santé du Végétal consultable gratuitement sur : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/>

Observation du BSV n° 25 du 26/07/2022

Enjeux environnementaux, se référer à : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agriculture-pays-de-la-loire/reglementation/>

Mise en œuvre d'actions concourant aux économies de produits phytopharmaceutiques : https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action

Toutes les informations sur les produits phytosanitaires sur : <http://ephy.anses.fr/>

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Siège social
Chambre d'agriculture
des Pays de la Loire
9 rue André-Brouard – CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02 – FRANCE
Tél. +33 (0)2 41 18 60 00
accueil@pl.chambagri.fr
Siret 184 401 354 00057 / NAF 9411Z

Rédaction : Alexandre GOURVENNEC
Comité de lecture : Samuel GUIZ, Florence LEON,
Damien DUTERTRE, Aude BRACHET

REPRODUCTION INTERDITE
Sur le Champ n°4 - Le 17/05/2022

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Laboratoire National Français